Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213502289-20251218-DEL_2025_162-DE

Pleurtuit
Au cœur de la Côte d'Émeraude

DÉLIBÉRATION N°2025-162

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la Ville de Pleurtuit

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 18 décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Pleurtuit, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie de Pleurtuit, 2 place des Frères Lumière, sous la présidence de Madame Sophie BÉZIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de la convocation : Lundi 11 décembre 2025

Présents : 20
Mme Sophie BÉZIER, M. Yvon POUTRIQUET, M. Daniel LEROY, Mme Morgane GOUES, M. Sylvain BRIANT, Mme Lydie DUHIL, M. Frédéric MABBOUX, Mme Marie-Thérèse HUBERSON, Mme Christèle ANDRÉ, M. Guy RAVAILLAULT, M. Christophe PEGEOT, M. Jérôme RIVIERE, M. Thierry WATTERLOT, M. Éric GOASDOUÉ, Mme Annick JÉGU, Mme Marie-Hélène MERVIN, M. Alain BARBÉ, Mme Christine COLAS, M. Samuel MARTINEAU, Mme Hélène REUX

Absents représentés : 3
Mme Isabelle DERRIEN a donné pouvoir à Mme Lydie DUHIL
Mme Valérie DELCOURT a donné pouvoir à Mme Christine COLAS
M. Jacques ERTLÉ a donné pouvoir à M. Alain BARBÉ

Absents non représentés : 6
Mme Patricia MARTINEAU
M. François-Xavier LEVREL
Mme Aline NEDJAR
Mme Delphine SCHAPMAN
M. Dominique GUILLOUET
Mme Stéphanie RENAULT

Secrétaire de séance :
M. Yvon POUTRIQUET

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213502289-20251218-DEL_2025_162-DE

1- CONSTRUCTION D'UN NOUVEL ALSH - APPEL D'OFFRES – ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

Rapporteur : Mme Sophie BEZIER, Maire

La consultation des entreprises dans le cadre des travaux de construction du nouvel ALSH a été publiée sur le journal Ouest France le 17 octobre 2025 et sur la plateforme Megalis Bretagne du 14 octobre au 17 novembre 2025 à 12h.

L'analyse des offres a été réalisée par le groupement de Maîtrise d'œuvre en charge du projet selon les critères inscrits dans le règlement de la consultation. Le rapport d'analyse des offres a été envoyé en pièce jointe de la convocation au présent conseil.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de la Commande Publique ;

Vu la consultation réalisée sur la plateforme https://marches.megalis.bretagne.bzh du 14 octobre au 17 novembre 2025 à 12h.

Vu l'avis d'appel public à la concurrence publié sur Ouest France le 17 octobre 2025,

Vu l'analyse des offres réalisée par le groupement de Maîtrise d'œuvre ;

Considérant pour le lot n°3, l'offre de base pour un montant de 828 567,85 € H.T. ;

Considérant pour le lot n°3 l'option (dite P.S.E 1) d'installer des garde-corps en toiture, nécessaire pour l'accès sécurisé de celles-ci, pour un montant de 29 710,20 € H.T. ;

Considérant pour le lot n°3, la variante (dite P.S.E. 2.) concernant la modification de l'essence de bois de bardage, pour remplacer du Douglas par du Pin, entraînant une augmentation de ce chiffrage de 6 293,63 € H.T. ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

ATTRIBUE les marchés de travaux pour la construction du nouvel ALSH aux entreprises listées et selon les montants indiqués ci-dessous **:**

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213502289-20251218-DEL_2025_162-DE

Lot concerné	Entreprise mieux-disante	Montant du marché en € H.T.
N° 1 – Terrassement, VRD, Paysage	COLAS	280 897,50
N° 2 – Gros œuvre	NOBA	270 000,00
N° 3 – Construction ossature bois, couverture zinc, menuiserie alu / bois, isolation	CONSTRUCTION BOIS EMG	864 571,68
N° 4 – Cloison, doublages, plafonds	SARL BREL	111 962,61
N° 5 – Menuiserie intérieure	ARTMEN MENUISERIE	66 782,30
N° 6 – Peinture	EMERAUDE PEINTURE	32 583,71
N° 7 – Plafonds suspendus	MANIVEL	38 920,40
N° 8 – Chape, revêtements de sols durs, faïence, revêtement de sol souple	COREFI	112 821,25
N° 9 – Agencement	ARTMEN MENUISERIE	98 992,30
N° 10 – Nettoyage	SERENET	6 137,46
N° 11 – Electricité, CFO/CFA	LE BOHEC ARMOR ELECTRICITE	114 942,64
N° 12 – Plomberie, chauffage, ventilation	CHAUFFAGE SANITAIRE ARMOR	203 662,69
	TOTAL	2 202 274,54

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à les signer ainsi que toutes les pièces afférentes à la présente délibération **;**

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2025 et à travers l'AP/CP.

Adopté par 23 voix POUR et 6 CONTRE ((M. BARBÉ, Mme COLAS, M. S. MARTINEAU, Mme DELCOURT, M. ERTLÉ, Mme REUX)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sophie BÉZIER

Le secrétaire de séance,
Yvon POUTRIQUET